

ATTESTATION DE PRET GOBELETS ET CARAFES REUTILISABLES

Je soussigné(e),
 représentant de
 à l'adresse :

 Tel :
 E-mail :

atteste avoir retiré dans les locaux du SYDEVOM, ZAE Espace Bléone, Avenue Paul DELAYE, 04510 Aiglun :

- gobelets réutilisables propres et en bon état
- carafes réutilisables propres et en bon état



Ces gobelets et carafes seront utilisés lors de l'évènement :
 qui se déroulera le à
 et géré par

Les gobelets et carafes réutilisables devront être remis propres et en bon état au SYDEVOM après l'évènement. En cas de perte, de plus de 5% du nombre de gobelets, le SYDEVOM pourra être amené à facturer à hauteur de 0,50 € par gobelet perdu.

Le SYDEVOM souhaite attirer votre attention sur les conditions de stockage. Il est fortement déconseillé d'empiler des cartons sur le carton contenant les gobelets. (Risque d'écrasement et de fissures des gobelets).

Date :

Signature :

Signature SYDEVOM :